



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 15866

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la dégradation considérable de l'emploi dans notre pays où 6 millions de Français en âge de travailler ne trouvent pas d'emploi. De nombreuses raisons ont conduit, tout au long de la Ve République, à cette catastrophe nationale. La transformation de l'agriculture paysanne en une agriculture industrielle a ainsi coûté plusieurs millions d'emplois tout en conduisant à la ruine des millions de paysans, dont beaucoup se sont retrouvés acculés au suicide. L'industrie française s'est également effondrée, happée par la mondialisation et le libre-échange: perte de 2 millions d'emplois et dégradation de la balance commerciale de 5,1 milliards d'euros entre 2002 à 2011. Par ailleurs, le devoir de l'État de fournir de l'emploi à tous a été remplacé par le traitement social du chômage. Il lui demande si, face à cette situation, il entend mener une politique énergique qui garantisse le respect du droit au travail pour tous qui figure dans le préambule de la Constitution de 1946, en impliquant tous les secteurs, privé et public. Si tout travail mérite salaire, tout salaire mérite travail. L'objectif serait ainsi de mettre en place un cercle vertueux puisqu'il n'y a de richesse que par le travail.

Texte de la réponse

Après dix ans de désindustrialisation, et au coeur d'une crise économique sans précédent, le Président de la République a fait du redressement de l'industrie, le fer de lance du redressement de la France et de la bataille pour l'emploi. Des réformes importantes pour soutenir l'industrie, renforcer la compétitivité, encourager l'innovation et placer l'économie sur un sentier de croissance durable et riche en emplois ont été engagées. Avec le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, le Gouvernement a fixé plusieurs objectifs à son action comme l'amélioration de la compétitivité des entreprises avec notamment la mise en place du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et l'accompagnement de la montée en gamme de l'industrie par un soutien actif à l'innovation. Avec la création de la Banque publique d'investissement, le financement des entreprises a été facilité à tous les stades de leur développement, pour accompagner leur amorçage, leur croissance par des prises de participation en fonds propres, leur exportation grâce à l'association d'Ubifrance, pour financer leurs investissements, pour partager leurs projets d'innovation. Avec les accords sur la sécurisation de l'emploi, la France inaugure une nouvelle culture du dialogue social au service de la compétitivité de l'économie. L'accord du 11 janvier 2013 entre les partenaires sociaux combine la sécurité nécessaire aux salariés et les possibilités d'adaptation indispensables aux entreprises pour maintenir l'activité et l'emploi. Avec la politique de filières, enfin, conduite sous l'égide du ministère du redressement productif, le Gouvernement s'est fixé trois objectifs principaux : le renforcement des filières qui connaissent aujourd'hui des mutations fortes liées à la compétition mondiale ou aux évolutions technologiques, comme les industries agroalimentaires, chimiques ou de la santé, le nucléaire ou l'aéronautique... Cette politique doit aussi permettre l'émergence des filières de demain, celles qui vont employer de nouvelles compétences, relancer l'investissement et changer le visage de la France. Certains des défis auxquels les filières de demain doivent répondre sont déjà identifiés : transition énergétique et écologique, numérique, santé et alimentation, et sécurité. Enfin, la politique de filière vise à soutenir les technologies clés qui seront indispensables au XXIe siècle grâce au déploiement d'un programme ambitieux

d'innovation, de rupture sur lesquelles fonder le renouveau productif de la France dans 15 ans et au-delà. La France a une histoire industrielle qui n'est pas l'aventure désastreuse que certains décrivent. La France a une histoire industrielle glorieuse dont le Gouvernement s'attache avec détermination à écrire les prochains chapitres.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15866

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 749

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3947